



























































































## 20. TOURNAGES CINÉMATOGRAPHIQUES

Toute demande de réservation pour effectuer des TOURNAGES CINÉMATOGRAPHIQUES doit être adressée, par téléphone, comme suit :

Auditorium de Verdun et l'Aréna Denis-Savard **Travaux en cours**



**514 765-7137**

[verdunccmg@ville.montreal.qc.ca](mailto:verdunccmg@ville.montreal.qc.ca)

Quai 5160 – Maison de la culture de Verdun  
Salles de spectacle et de médiation



**514 765-7150 ou 7154**

[verdunccmg@ville.montreal.qc.ca](mailto:verdunccmg@ville.montreal.qc.ca)

Terrains de sport, piscines et serres municipales



**514 765-7150**

[verdunccmg@ville.montreal.qc.ca](mailto:verdunccmg@ville.montreal.qc.ca)

Locaux à la mairie d'arrondissement et les autres sites extérieurs (*autres que les terrains de sport et piscines*)



**514 765-7075**

Pièce F – Demande de permis de tournage sur le domaine public

[verdun-ing@ville.montreal.qc.ca](mailto:verdun-ing@ville.montreal.qc.ca)

Auditorium de Verdun et Aréna Denis-Savard fermé jusqu'en 2018.

Le coût des réservations faites aux salles de spectacle et de médiation du Quai 5160 – Maison de la culture de Verdun à l'occasion de tournages cinématographiques est évalué à la pièce. La plage horaire est déterminée selon les disponibilités des salles.

Des frais sont ajoutés au contrat d'utilisation et payables par l'utilisateur, si la demande d'utilisation nécessite des besoins particuliers, tels que l'éclairage, la sonorisation ainsi que l'installation d'une boîte électrique. Des frais pour le prêt d'équipement, la main-d'œuvre et l'entretien peuvent s'ajouter au contrat d'utilisation selon le type d'activité organisée.

Les tournages cinématographiques effectués dans les terrains de sport et aux piscines sont facturés à la journée.

Pour ceux effectués dans l'enceinte de la piscine du Natatorium, des frais liés à la main-d'œuvre visant à assurer la sécurité des personnes ainsi que l'entretien et la surveillance des lieux s'ajoutent au contrat d'utilisation.

Selon la disponibilité des locaux de la mairie d'arrondissement, la réservation est faite à la réception de la demande de tournage cinématographique. La facturation varie selon les besoins. En plus du tarif journalier, des frais pour les services de conciergerie, de gardiennage, de main-d'œuvre spécialisée et/ou pour le prêt d'équipement et l'occupation temporaire du domaine public peuvent s'appliquer. Tout dommage causé aux biens publics pourra être réclamé après l'activité.

Un permis d'occupation temporaire du domaine public est nécessaire pour effectuer un tournage sur les sites extérieurs municipaux (*autres que les terrains de sport, piscines, serres municipales - voir le bloc précédent pour plus de détails*). Les frais d'émission varient selon la surface et la superficie occupées et/ou si la zone est contrôlée par ces parcmètres et/ou si l'occupation entraîne la fermeture de rues à la circulation.

Des frais d'administration de 15 % seront ajoutés lors de la facturation.

Les taxes applicables sont en sus.

## TARIFS DE LOCATION LORS DE TOURNAGES CINÉMATOGRAPHIQUES<sup>19</sup>

Endroits	Types d'activités	Périodes d'utilisation	Groupes, individus ou promoteurs d'événements
			Tarifs horaire
<b>Auditorium de Verdun et Aréna Denis-Savard</b> Travaux en cours			
<b>Quai 5160 – Maison de la culture de Verdun</b>	Tournage cinématographique		À la pièce
<b>Terrains de sports</b> (voir la liste des parcs et terrains disponibles aux articles 10 et 11)	Tournage cinématographique	À la journée	765 \$ <sub>79</sub>
<b>Natorium de Verdun</b> (enceinte de la piscine)			
<b>Serres municipales</b> (plancher de danse et salles)			
<b>Mairie de l'arrondissement (tarif horaire)</b>			
Local 102F (salle de réunion)	Tournage cinématographique	À la journée	190 \$ <sub>56</sub>
Local 107 (salle de réunion)			184 \$ <sub>120</sub>
Local 203 (salle de réunion)			282 \$ <sub>169</sub>
Local 205 (salle du conseil)			1 529 \$ <sub>80</sub>
Local 302 (salle de réunion)			699 \$ <sub>167</sub>
Local 501 (Salon des Grands Verdunois)			699 \$ <sub>167</sub>
Local 502 (Salon des Grands Bâisseurs)			345 \$ <sub>168</sub>
Hall d'entrée			522 \$ <sub>99</sub>
Couloir			905 \$ <sub>166</sub>
Corridor entre l'entrée arrière et le couloir du sous-sol			223 \$ <sub>58</sub>
Sites Extérieurs			Selon occupation du domaine public

<sup>19</sup> Des frais additionnels peuvent s'ajouter selon le cas ou la saison, voir les articles précédents pour plus de détails. De plus, selon la nature de l'activité, certains coûts pourront être évalués à la pièce conformément à l'entente établie entre les parties.

## 21. PRÊTS D'ÉQUIPEMENT ET DE MAIN-D'ŒUVRE LORS D'ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX OU ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES

Toute demande de PRÊT D'ÉQUIPEMENT et/ou de MAIN-D'ŒUVRE doit être transmise



au moins quatre-vingt-dix (90) jours ouvrables, avant la première date d'utilisation.



Pour les promoteurs d'événements :  
à l'un des endroits mentionnés à l'article 6.3, aux heures d'ouverture du service à la clientèle. Le formulaire doit être rempli et transmis à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à l'adresse courriel [verdunccmg@ville.montreal.qc.ca](mailto:verdunccmg@ville.montreal.qc.ca)

*Pièce D – Demande d'autorisation pour l'organisation d'un événement sur le domaine public.*

Pour les organismes reconnus par l'arrondissement de Verdun :  
à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à l'adresse courriel [verdunccmg@ville.montreal.qc.ca](mailto:verdunccmg@ville.montreal.qc.ca)  
*Pièce C – Demande d'utilisation des locaux, terrains et équipements.*

Selon la disponibilité, lors de la tenue d'événements spéciaux, les équipements mentionnés ci-dessous peuvent être réservés pour un maximum de cinq (5) jours consécutifs.

L'installation, la collecte et le retour de tout équipement emprunté doivent se faire pendant la semaine et durant les heures d'ouverture du service à la clientèle.

Si le prêt de certains équipements nécessite la main-d'œuvre qualifiée, des frais additionnels peuvent conséquemment s'ajouter au tarif.

Le transport d'équipement s'effectue durant les heures régulières de travail.

Les tarifs liés aux besoins en matériel ou équipement sont donnés à l'unité et ils comprennent les frais de transport d'équipement dans l'arrondissement de Verdun en temps régulier.

Le salaire de la main-d'œuvre directement affectée aux opérations visées sera facturé, comme prévu aux conditions de travail, et auquel s'ajoutent les avantages sociaux (35 % pour le temps régulier et/ou 20 % pour le temps supplémentaire).

Pour l'affectation d'employés cols blancs, un minimum de trois (3) heures seront facturées, selon les besoins.

Des frais d'administration au taux de 15 % seront ajoutés sur le total des frais mentionnés aux paragraphes précédents et toutes les taxes applicables.

L'arrondissement se réserve le droit de refuser une demande d'événement.

## TARIFS RELIÉS AUX BESOINS EN MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENTS<sup>20 21</sup>

	Groupes, individus ou promoteurs d'événements	Organismes reconnus ou gouvernementaux
Équipements	Tarifs à l'unité	Tarifs
Barricade	11 \$ <sub>143</sub>	Gratuit
Chaise patio	4 \$ <sub>144</sub>	Gratuit
Module de scène 1,22 m X 2,44 m (4 pieds X 8 pieds)	22 \$ <sub>145</sub>	Gratuit
Panneau d'exposition 1,22 m X 2,44 m (4 pieds X 8 pieds)	20 \$ <sub>146</sub>	Gratuit
Bac de déchets, de recyclage ou de compostage	6 \$ <sub>147</sub>	Gratuit
Table patio	6 \$ <sub>147</sub>	Gratuit
Table rectangulaire 1,89 m (6 pieds)	18 \$ <sub>149</sub>	Gratuit

\* Le prêt des équipements est sujet à la disponibilité.

<sup>20</sup> Référence : Règlement sur les tarifs en vigueur

<sup>21</sup> Des frais additionnels peuvent s'ajouter selon le cas ou la saison, voir les articles précédents pour plus de détails. De plus, selon la nature de l'activité, certains coûts pourront être évalués à la pièce conformément à l'entente établie entre les parties. Les taxes applicables sont en sus.

## TARIFS RELIÉS AUX BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE<sup>22 23</sup>

		Groupes, individus, promoteurs d'événements ou organismes reconnus ou gouvernementaux		
Main-d'œuvre	Types d'emploi [codes]	Taux horaires réguliers	Taux horaires temps et demi	Taux horaires temps double
<b>Cols blancs</b>	Aide-animateur Grade I [762850] – Gr. 12-22E	16.72 \$	25.08 \$	33.44\$
	Coordonnateur en loisir [700440] – Gr. 12-27E	29.75 \$	44.63 \$	59.51 \$
	Moniteur/hôtesse/manœuvre [720510] – Gr. 12-32E	16.70 \$	25.05 \$	33.39 \$
	Préposé au vestiaire [705320] – Gr. 12-400	13.57 \$	20.35 \$	27.13 \$
	Responsable technique - production [720970] – Gr. 12-010	37.14 \$	38.68 \$	74.28 \$
	Sauveteur [700520] – Gr. 12-23E	19.34 \$	29.01 \$	38.68\$
	Surveillant d'installation [700550] – Gr. 12-01A	14.04 \$	21.05 \$	28.07 \$
	Technicien artistique [720930] – Gr. 12-008	32.96 \$	49.43 \$	65.91 \$
<b>Cols bleus</b>	Chauffeur [600710] – Groupe 14-006	28.55 \$	42.82 \$	57.10 \$
	Électricien [604590] – Groupe 14-019	36.07 \$	54.10\$	72.13\$
	Frigoriste tuyauteur [611550] – Groupe 19	36.07 \$	54.10 \$	72.13 \$
	Journalier [600530] – Groupe 14-003	27.11 \$	40.67 \$	54.23 \$
	Menuisier [601510] – Groupe 14-016	34.17 \$	51.26 \$	68.35 \$
	Opérateur A [601420] – Groupe 14-012	31.81 \$	47.72 \$	63.63 \$
	Préposé à l'entretien S.L. [600470] – Groupe 14-003	27.11 \$	40.67 \$	54.23 \$
	Préposé aux travaux de propreté [603240] – Groupe 14-003	27.11 \$	40.67 \$	54.23 \$

<sup>22</sup> Des frais additionnels peuvent s'ajouter selon le cas, voir les articles précédents pour plus de détails. De plus, selon la nature de l'activité, certains coûts pourront être évalués à la pièce conformément à l'entente établie entre les parties.

<sup>23</sup> Pour l'affectation d'employés cols blancs, un minimum de trois (3) heures seront facturées, selon les besoins.

Le salaire de la main-d'œuvre directement affectée aux opérations visées sera facturé, comme prévu aux conditions de travail, et auquel s'ajoutent les avantages sociaux (34% en temps régulier ou 39% en temps supplémentaire).

Les frais d'administration au taux de 15 % seront ajoutés sur le total des frais mentionnés aux paragraphes précédents et toutes les taxes applicables.

## AUTRES SERVICES TARIFÉS \*

Services	Endroits	Groupes, individus, promoteurs d'événements ou organismes reconnus ou gouvernementaux		
		Taux horaires régulier	Taux horaires temps et demi	Taux horaires temps double
<b>Services de conciergerie</b>	Locaux de la Mairie de l'arrondissement (minimum de 3 heures)	27.11 \$	40.67 \$	54.23 \$
<b>Services de gardiennage</b>	Locaux de la Mairie de l'arrondissement (minimum de 4 heures)	Selon le taux horaire facturé par le fournisseur		

\* Le salaire de la main-d'œuvre directement affectée aux opérations visées sera facturé, comme prévu aux conditions de travail à temps et demi, et auquel s'ajoutent les avantages sociaux (34% en temps régulier ou 39% en temps supplémentaire).  
 Les frais d'administration au taux de 15 % seront ajoutés sur le total des frais mentionnés aux paragraphes précédents et toutes les taxes applicables.  
 Les frais d'administration au taux de 15 % seront ajoutés sur le total des frais mentionnés aux paragraphes précédents et toutes les taxes applicables

**TARIFICATION DES COURS ET ACTIVITÉS POUR LES RÉSIDENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL Direction CSLDS**

<b>La date d'entrée en vigueur des nouveaux tarifs est le début du mois d'avril de chaque année</b>  <b>Les tarifs pour les citoyens non-résidents de la ville de Montréal sont de 50% de plus que pour les résidents, sauf pour la carte loisirs</b>	2019	
	Janvier à mars	avril à décembre
	prix arrondis TTC	prix arrondis TTC
<b>ACTIVITÉS CULTURELLES</b>		
Maison N-D-St-Dizier, visite guidée de groupe, prix par personne	3,50 \$	3,50 \$
Maison N-D-St-Dizier, activité scolaire, prix par enfant	3,50 \$	3,50 \$
Spectacle jeune public (1 billet) (2) (8)	5,00 \$	5,00 \$
Concerts adulte (1 billet) (8)	20,00 \$	21,00 \$
Concerts enfant (1 billet) (2) (8)	5,00 \$	5,00 \$
Spectacles pour adultes - en salle (1 billet) (augmentation de 1\$ en 2011) (8)	10,00 \$	10,00 \$
Abonnement, série de spectacles (20% de rabais sur le prix régulier) ****		
<b>PATINAGE</b>		
Patinage libre enfants, une entrée (2)	1,25 \$	1,50 \$
Patinage libre adultes, une entrée	3,00 \$	3,00 \$
Patinage libre pour Organismes reconnus (goupe de 6 enfants avec accompagnateur)	gratuit	gratuit
Patinage libre, Aide à la personne défavorisée (enfant ou adulte)	gratuit	gratuit
Hockey libre, 16 ans et plus, une entrée		
<b>ACTIVITÉS AQUATIQUES (B)</b>		
Cours: adultes 60 minutes (9 cours)	48,00 \$	0 \$
Cours: enfants 60 minutes (12 cours) (10)	64,00 \$	65,00 \$
Cours: enfants 30 minutes, 9 cours	27,00 \$	0 \$
Cours : enfants 25 minutes, 12 cours (10)	36,00 \$	37,00 \$
Cours : enfants 45 minutes, 9 cours	32,00 \$	0 \$
Cours : enfants 40 minutes, 12 cours (10)	43,00 \$	44,00 \$
Cours: Croix de bronze et Médaille de bronze, 9 cours	125,00 \$	0
Cours : Croix de bronze et Médaille de bronze, 12 cours (10)	167,00 \$	170,00 \$
Cours : Sauveteur national, 9 cours	147,00 \$	0
Cours: Sauveteur national, 12 cours	196,00 \$	200,00 \$
Cours: Requalification Sauveteur national et Moniteur sécurité aquatique	98,00 \$	100,00 \$
<b>BADMINTON - TERRAINS ET COURS</b>		
Badminton ou ping-pong à l'heure (8)	15,00 \$	16,00 \$
Session de badminton automne-hiver	60,00 \$	61,00 \$
Session de badminton printemps	41,00 \$	42,00 \$
<b>TENNIS - TERRAINS ET COURS</b>		
Tennis utilisation d'un terrain - enfant ou adulte sans vignette (invité) (8)	8,00 \$	8,00 \$
Tennis utilisation d'un terrain - enfant détenteur de la vignette et son entraîneur	12,00 \$	12,00 \$
Tennis utilisation d'un terrain - adulte détenteur de la vignette et son entraîneur	16,00 \$	17,00 \$
Tennis clinique pour enfant ou adultes	52,00 \$	53,00 \$
Tennis ligue (8)	71,00 \$	73,00 \$
Cours tennis enfant (2)	156,00 \$	159,00 \$
Cours de tennis adulte	278,00 \$	284,00 \$
<b>YOGA</b>		
Yoga 12 périodes (8)	123,00 \$	126,00 \$
Yoga 8 périodes (8)	82,00 \$	83,00 \$
<b>ABONNEMENTS AUX ACTIVITÉS LIBRES</b>		
Abonnement bain libre intérieur + tennis (moins de 6 ans)	gratuit	gratuit
Abonnement bain libre intérieur + tennis (adulte) (8)	17,00 \$	18,00 \$
Abonnement bain libre intérieur + tennis (enfant 6 ans et +)(2) (8)	6,00 \$	6,00 \$
Abonnement bain libre intérieur + tennis (familial) (8)	36,00 \$	36,00 \$
<b>CARTES</b>		
Carte loisirs pour résidents de Montréal	gratuit	gratuit
Carte loisirs pour non résidents de Montréal - adulte (14-64 ans)	88,00 \$	88,00 \$
Carte loisirs pour non résidents de Montréal - jeunes (0-13 ans)	44,00 \$	44,00 \$
Carte loisirs pour non résidents de Montréal - aînés (65 ans et +)	56,00 \$	56,00 \$
Carte pour organismes reconnus par l'arrondissements de Verdun	62,00 \$	62,00 \$
<b>AUTRE: Frais administratif pour émission d'un chèque</b>	10,00 \$	10,00 \$
<b>AUTRE: Accompagnateur d'une personne vivant avec une déficience</b>	gratuit	gratuit